

Le COLLECTIF

— former et informer —



Le Vert & Or volley-ball en route pour les séries éliminatoires

Page 16

L'UdeS couronnée championne dans la plus grande compétition économique au Canada
Page 6

La Belle et la Bête à la sherbrookoise
Page 10

Rafah dans le collimateur de Netanyahu
Page 13



L'ÉQUIPE

DIRECTION

Sarah Gendreau Simoneau
Co-directrice volet production

Alexandre Leclerc
Co-directeur volet administration

RÉDACTION

Sarah Gendreau Simoneau
Rédactrice en chef

Léa Béliveau
Cheffe de pupitre campus

Elizabeth Gagné
Cheffe de pupitre culture

Gabrielle Goyet
Cheffe de pupitre société

Émilie Oliver
Cheffe de pupitre sport et bien-être

Vincent Giangioppi
Correspondant Vert et Or

Myriam Baulne
Révision linguistique

Xavier Benard

Jérémy Savard
Stagiaires

UNE

Courtoisie
Photographie

TECHNIQUE

Frédérique Richard
Infographie

Frédérique Richard
réseaux sociaux et responsable Web

Poste inactif
Distribution à Sherbrooke

Poste inactif
Distribution à Longueuil

COLLABORATEURS et COLLABORATRICES

Alexandre Ménard
Béatrice Vigneault
Claudia Fortin
Estelle Sfeir
Gabrielle Lareau
Jasmin Racine
Latifa Chougrani
Lé Bonneau
Patrick Quinn
Rémi Brosseau-Fortier
Thibaut Chabanet
Thomas Hounstry

Nous reconnaissons que les
locaux du *Collectif* sont situés
sur le territoire ancestral non
cédé de la Nation W8banaki,
le Ndakina. K'wlipai8ba
W8banakiak wdakiw8k
(phonétique : kolépaionba
wonbanakiak odakéwonk)

PROCHAINE ÉDITION LE 11 MARS 2024

NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE DE
COLLABORATRICES ET
COLLABORATEURS !

Pour parler à la communauté étudiante
et faire connaître vos projets étudiants.

Que vous soyez au bac ou à la maîtrise,
en comm ou en kin, *Le Collectif* vous
veut!

Écrivez à Redaction.lecollectif@USherbrooke.ca

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux!



FACEBOOK



INSTAGRAM



114 000 \$
EN BOURSES

inscris-toi

avant le 31 mars 2024

80 000 \$ FA⁺
EN FINANCEMENT
DE PROJETS

FINANCE
L'ENGAGEMENT
ÉTUDIANT

Nous reconnaissons l'engagement étudiant



GRAND PARTENAIRE

inscription.forcesavenir.qc.ca



Envie d'élargir tes horizons pendant tes études?

Participe aux activités et formations organisées par le Service des stages et du développement professionnel

- **Midis-rencontres** avec des employeurs de ton domaine
- **Ateliers d'informations** sur le milieu du travail
- **Plateforme** de recherche d'emploi (Trivio emploi)
- **Stages** hors Québec



VIENS NOUS RENCONTRER AU B6-2005

UDS

Université de
Sherbrooke

LE PROJET DE LOI 31 ADOPTÉ ET... CRITIQUÉ

Éditorial

De la rédaction EN CHEF

Le projet de loi 31 a officiellement été adopté à la majorité à l'Assemblée nationale le 21 février dernier. Celui-ci modifie plusieurs dispositions législatives en matière d'habitation. Il s'agit d'une série de mesures qui modifiera rapidement les relations locateur-locataire au quotidien.



Crédits: Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec

Aussitôt le dépôt de son projet de loi fait, en juin dernier, la ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, s'était attiré les foudres en voulant s'attaquer à la cession de bail. Avant, un locataire pouvait choisir de céder son bail à une autre personne. Le propriétaire pouvait refuser seulement en cas de motif sérieux comme son insolvabilité.

Ce que la loi change, dans ce cas-ci, c'est que le propriétaire pourra refuser et récupérer le logement pour effectuer des travaux, notamment.

La sous-location et la cession d'un contrat de location « à profit » deviennent interdites.

Pour les organismes de défense des droits des locataires, il s'agit d'une rare mesure de « contrôle des loyers » en pleine crise du logement, alors que le coût de l'habitation ne cesse de croître, selon La Presse. Des hausses de loyer pourraient résulter de cette mesure.

La ministre a déclaré dans une entrevue à Noovo qu'un « locataire qui veut contrôler la hausse du loyer pour la personne suivante, qu'il investisse en immobilier », ce qui n'a pas plu à plusieurs personnes.

ÉVITER LES ÉVICTIONS

La ministre est convaincue que les mesures mises en place pour protéger les locataires des évictions fonctionneront. « Après le refus par les autres partis représentés à l'Assemblée nationale d'adopter en vitesse le projet de loi en décembre, elle a soutenu que chaque jour qui passe, ce sont des évictions qu'on aurait pu éviter », relate Le Devoir.

Cette nouvelle loi offre aux locataires des indemnités bonifiées. En ce moment, une personne évincée de son logement a droit à l'équivalent de trois mois de loyer et à des frais raisonnables de déménagement. La loi caquiste stipule alors que la compensation devra représenter une somme égale à un mois de loyer pour chaque année de location, mais pourra au maximum équivaloir à 24 mois de loyer. Le minimum de trois mois demeure en vigueur.

Avant, le locataire devait aller contester son expulsion devant le tribunal administratif du logement. Maintenant, c'est le propriétaire qui devra justifier sa décision d'éviction.

UNE FAUSSE BONNE IDÉE?

Plusieurs amendements des groupes d'oppositions ont été rejetés dans les derniers mois par la ministre Duranceau qui a au contraire ajouté des dispositions au projet de loi. Les autres partis qualifient cette adoption d'« occasion manquée pour contrer la crise du logement ».



**SARAH
GENDREAU
SIMONEAU**

Redaction.Lecollectif@
USherbrooke.ca

Selon des groupes de personnes militantes pour le droit au logement, les gains pour les locataires mis de l'avant avec cette loi sont minimes. « C'a été vu comme une claque en plein visage pour des locataires qui, déjà, ont de la misère à joindre les deux bouts et, déjà, vivent quotidiennement l'insécurité et la crainte de devoir quitter leur quartier », indique

Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Joël Arseneau, porte-parole du Parti québécois en matière de logement, ajoute que l'impact est presque nul et que la crise du logement ne se résorbera pas de cette façon, même qu'elle est exacerbée chez les locataires les plus vulnérables.

La porte-parole du Parti libéral du Québec en matière d'affaires municipales et d'habitation, Virginie Dufour, a quant à elle estimé que « la loi ne réglera rien et fera reculer les droits des locataires ».

France-Élaine Duranceau se défend cependant en affirmant que « le texte met de l'avant des dispositions pour contribuer à contrer les évictions abusives, à rétablir l'équilibre entre locateurs et locataires et à accroître l'offre de logements au Québec ».

Les restrictions concernant la cession de bail ne passent tout simplement pas non plus dans la population. De nombreux locataires voyaient dans la cession de bail un levier pour limiter l'augmentation des loyers.

Daniel Crespo Villarreal, avocat spécialisé en droit du logement et chargé de cours à l'UQAM, a expliqué à Radio-Canada qu'« au cours des dernières années, on a constaté effectivement que le fait de céder le bail [...] constituait une certaine limite pour le propriétaire d'augmenter à sa pure discrétion le loyer ».

« Il faut comprendre que, selon les derniers chiffres de la Société canadienne d'hypothèque et de logement en janvier dernier, lorsqu'il y a un changement de locataire, l'augmentation moyenne de loyer au Québec se chiffre à 19 %. Lorsque le locataire renouvelle son bail, on parle plutôt de chiffre entre 4 et 9 % », ajoute-t-il.

Selon lui, simplement le fait que la cession de bail soit devenue au fil du temps un mécanisme de contrôle des loyers, alors qu'au départ, ce n'était pas le but, témoigne des failles dans le marché locatif. Il affirme que « les remparts de contrôle de loyer à l'heure actuelle sont complètement inefficaces ».

France-Élaine Duranceau reconnaît que son projet de loi ne résorbera pas complètement la crise du logement. Il s'agit d'un sujet sensible et le gouvernement s'attaque à des mesures qui n'avaient pas été touchées depuis longtemps. « C'est sûr que le contexte de la crise rend le sujet encore plus épineux, lance-t-elle, mais les choses vont se calmer. Le projet de loi va faire son œuvre. Il comprend des outils extrêmement utiles qui vont nous permettre de nous attaquer à deux problèmes pressants : augmenter l'offre de logements et rétablir l'équilibre entre les locataires et les propriétaires. »

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, UN PILIER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agora Campus

C'est encore une fois que l'Université de Sherbrooke (UdeS) se classe parmi les piliers importants en ce qui concerne les intuitions d'enseignements au Canada et même au monde. Pour une onzième année consécutive, elle se classe donc en tête dans les universités inspirantes en développement durable. De plus, elle se classe aussi parmi les 20 meilleures universités au monde en développement durable.

LES UI GREENMETRIC WORLD UNIVERSITY RANKINGS

Le classement UI GreenMetric est un classement qui regroupe les meilleures universités par année en rapport avec le développement durable. Ce classement s'effectue annuellement autour de 39 indicateurs répartis en six critères afin de classer les campus les plus verts. Ces critères permettront donc de déterminer quelle institution a le plus d'initiatives et d'engagements environnementaux sur son campus. Cette initiative a vu le jour en 2010 grâce à l'Université d'Indonésie. Le classement de UI GreenMetric devient de plus en plus populaire. En effet, selon les données accessibles sur leur site internet, on pouvait compter, en 2010, 95 universités participantes dispersées sur 35 pays différents. Pour l'année 2023, c'est plus de 1 183 universités parmi 84 pays dans le monde qui ont participé au classement.

En ce qui concerne les visions de l'organisme, le but premier est de présenter un classement annuel des universités au plan mondial en matière de développement durable. De plus, il s'agit d'inciter les pratiques de développement durable sur les campus, fournir des services dans le domaine aux universités et ainsi faciliter la collaboration entre les universités à l'international. En ce qui concerne les six critères énoncés plus haut, ceux-ci sont divisés de la manière suivante; les infrastructures, énergies et changements climatiques, déchets, eau, transport et recherches et éducation. L'UdeS occupe donc, pour 2023, le rang 17 sur 1 183 universités.

LA CARBONEUTRALITÉ

Il faut savoir que l'Université de Sherbrooke s'inscrit comme institution d'enseignement d'avant-garde en matière d'objectif de carboneutralité. Parmi les dispositions qu'elle a mises en place avec les années, il y a l'installation d'un système de géothermie à l'École de musique. De plus, en achetant du gaz naturel renouvelable et en favorisant le chauffage par la vapeur, l'Université de Sherbrooke s'assure de maintenir un bon rang pour la carboneutralité. Depuis maintenant 2002, comme mentionné sur son site internet, elle a réduit de plus de 64 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2018, l'Université a développé son parc solaire, un des plus grands en recherche appliquée au Canada. Comme mentionné sur son site internet, cette installation permet d'économiser en gaz 6850 m³ par année. En effet, cette technologie permet

de créer de la chaleur dans la bouilloire centrale du campus principal. Notre campus est une richesse pour le Québec. L'UdeS a aussi, en 2023, mis en place son premier rapport ESG. Tel que mentionné sur son site internet, ce rapport « qui atteste de la qualité de sa gouvernance et de la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans la réalisation de sa mission d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, est également liée à l'excellence de ses résultats au classement 2023 ».

Porteuse de ce projet, la professeure Denyse Rémillard, rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable, mentionne sur le site internet de l'UdeS que « tant la performance de l'UdeS sur le plan du pointage que la richesse des pratiques qu'elle déploie dans toutes les sphères du développement durable sont le fruit du travail d'une grande équipe dévouée, dont les efforts sont décuplés grâce à la structure de gouvernance et de collaboration dans laquelle elle évolue ».



**LÉA
BÉLIVEAU**

Campus.Lecollectif@
USherbrooke.ca

LA FAUNE, LA FLORE ET LA COMMUNAUTÉ

L'Université de Sherbrooke, au campus principal, offre un environnement d'enseignement hors du commun. Cet environnement se distingue sur la scène provinciale. Que ce soit par sa montagne et ses sentiers directement accessibles par le campus, ses grandes étendues vertes ou par ses amis les animaux qui pointent le bout de leur nez près de l'École de gestion, notre expérience sur le campus principale est unique. Pour protéger cette proximité avec la nature, il est important de faire des gestes concrets dans le sens de la préservation. L'Université de Sherbrooke peut aussi compter sur sa communauté étudiante dans la préservation d'un campus vert où l'environnement et le développement durable sont des priorités dans les actions du quotidien.



Crédits: Michel Caron

Le campus offre de nombreuses manières à la communauté d'acquiescer de bonnes pratiques. Que ce soit par l'accès aux transports en commun, les stations de tri des déchets, la sensibilisation et toutes les autres initiatives étudiantes qui vont dans le même sens. Enfin, l'UdeS met aussi de l'avant, dans ses enseignements, le développement durable. On peut d'ailleurs penser au cours, à l'École de gestion, *Moi, gestionnaire socialement responsable*. Continuons, ensemble à prendre soin de notre campus adoré!

Section Campus

L'UdeS couronnée championne dans la plus grande compétition économique au Canada

L'Université de Sherbrooke (UdeS) remporte le défi du gouverneur de la Banque du Canada. Qu'est-ce que cette compétition? Le 3 février dernier, mes collègues Alexandre Desbiens, Alexandre Gendron-Benevides, Samuel Boulanger, Louis-Charles Loyer, Jonathan Simoneau et moi-même avons eu la chance d'être accueillis à la Banque du Canada dans le cadre du défi du gouverneur.

Par Jasmin Racine

David Dupuis qui était présent à titre de *coach* étant chargé de cours et responsable du premier cycle en économique de l'Université, qualifie la compétition de « coupe Stanley de l'économie ». En effet, cinq universités s'affrontaient lors de la finale de cette compétition à Ottawa. La première ronde du défi avait eu lieu en novembre dernier où 26 universités ont tenté de faire leur place parmi les cinq finalistes invités à la Banque centrale pour la finale.

Il faut dire que nous souhaitions répéter l'exploit de l'équipe sherbrookoise de deux ans passés alors composée de Maude Ouellet, Mary-Lee Courtois, Alexandra Lareau et François-Olivier Parent qui avait emporté le défi, une première pour une université francophone.

EN QUOI CONSISTE CE DÉFI?

Pour mieux comprendre la nature du défi, rappelons d'abord ce qu'est une banque centrale. C'est en quelque sorte la banque des banques. Elle gère la monnaie principalement par le choix de son taux directeur qui influe sur les divers taux d'intérêt (par exemple le taux que les emprunteurs paient sur leur hypothèque). L'objectif de la Banque du Canada est de maintenir l'inflation canadienne à un niveau stable près de 2 %. Les montagnes russes économiques des dernières années rendent évidemment l'exercice de ce concours plus intéressant.

Lors du défi du gouverneur, nous devons faire une recommandation de politique monétaire devant un panel de juges hauts fonctionnaires à la Banque du Canada. La présentation consistait avant tout en une analyse de la conjoncture économique entourant des aspects aussi divers que l'activité économique internationale, le marché du travail canadien, l'inflation canadienne, les marchés financiers et plus encore. Les présentations furent suivies par une période de questions venant des juges.

Nous considérons qu'une hausse de taux n'est pas actuellement de mise étant donné que les effets des dernières hausses de taux se font suffisamment ressentir.



Source: Banque du Canada

Nous croyons cependant qu'une baisse de taux serait prématurée, car les pressions inflationnistes demeurent malheureusement trop fortes. Notre recommandation fut donc de maintenir le taux directeur au niveau actuel.

Notre victoire est attribuable au sérieux de notre travail, mais surtout à la qualité de notre formation sherbrookoise, à l'aide nombreuse que nous avons reçue et à notre inébranlable travail d'équipe.

Délie ta Langue : explorez les trésors cachés de la langue française

Êtes-vous prêt à relever le défi intellectuel ultime tout en explorant les trésors cachés de la langue française? Si oui, alors préparez-vous à être captivé par *Délie ta Langue*, une initiative qui vous emmène dans un voyage passionnant à travers les expressions françaises et leur pertinence contemporaine.

Par Latifa Chougrani



Crédits: Stéphanie Vallières

UNE IMMERSION DYNAMIQUE DANS LA LINGUISTIQUE ET L'ÉLOQUENCE

Délie ta Langue n'est pas simplement un concours d'éloquence ordinaire. C'est bien plus que cela. C'est une véritable immersion dans le monde fascinant de la langue française, où chaque mot est un trésor à découvrir et chaque expression est une porte ouverte vers de nouvelles perspectives.

Lors de *Délie ta Langue*, vous aurez l'occasion de plonger dans des présentations dynamiques. Vous découvrirez les origines surprenantes des expressions françaises les plus courantes et leur pertinence dans notre monde moderne.

RÉCOMPENSES ALLÉCHANTES

En partenariat avec plusieurs universités québécoises prestigieuses, *Délie ta Langue* offre une opportunité précieuse aux étudiants de tous horizons. Au cœur de cette initiative se trouvent des étudiants de premier cycle de tout parcours universitaire, prêts à déchiffrer les secrets des expressions françaises et à les connecter aux enjeux sociaux actuels. Dans un monde où la communication est essentielle, *Délie ta Langue* offre une plateforme unique pour explorer le pouvoir des mots et leur impact sur notre société.

Mais ce n'est pas tout! *Délie ta Langue* offre également des récompenses attrayantes pour ceux qui se démarquent dans leur exploration linguistique. Des bourses allant de 500 \$ à 5000 \$ et des prix sont à la clé pour ceux qui excellent dans l'art de la parole et de la réflexion.

UNE PLONGÉE DANS LA RICHESSE DE LA LANGUE

En collaborant avec l'Office québécois de la langue française, *Délie ta Langue* s'engage à promouvoir et à célébrer la richesse de la langue française dans toute sa diversité. En mettant en lumière des expressions françaises et leur signification étymologique, le concours contribue à sensibiliser le public à l'importance de préserver et de valoriser la singularité du patrimoine linguistique québécois en Amérique du Nord.

Délie ta Langue incarne ainsi la fusion entre l'éloquence, l'étymologie et l'engagement social, offrant une tribune unique pour explorer la richesse de la langue française tout en faisant écho aux défis contemporains de la société. Vous pouvez d'ailleurs assister à la finale qui aura lieu le 11 mars 2024.

Un voile de nuit en plein jour : le phénomène unique d'éclipse solaire

Le 8 avril prochain, l'Université de Sherbrooke sera au cœur de l'alignement des astres et aura le privilège de vivre une éclipse solaire totale. Cette éclipse solaire est un phénomène naturel qui ne se répète que tous les 375 ans en moyenne. Il s'agit de la Lune qui se place entre la Terre et le Soleil, nous plongeant alors dans l'obscurité nocturne durant quelques minutes.

Par Thibaut Chabanet

L'expression « être au bon endroit, au bon moment » prend alors tout son sens. L'éclipse débutera à 14 h 17 et le soleil sera partiellement caché pendant 1 h 10 avant que Sherbrooke soit plongée dans une nuit de 3 minutes et demie. Finalement, le soleil retrouvera sa fonction d'éclairer pleinement notre vie à 16 h 38.

ATTENTION, LA BEAUTÉ EST DANGEREUSE!

Bien que le soleil soit partiellement caché, tentez de regarder l'éclipse partielle et vos yeux s'en souviendront. Il est en effet impératif de ne pas regarder en direction du Soleil lors des phases d'éclipse partielle afin d'éviter que la rétine de l'œil subisse des dommages irréversibles; elle subirait une température d'environ 900 degrés Celsius.

Le phénomène d'éclipse solaire totale est unique, mais, pour en profiter, protégez-vous! Pour y assister, chacun devra se munir de lunettes de protection.

UN ÉVÈNEMENT QUI ATTISE LA CURIOSITÉ

Afin de satisfaire les esprits curieux d'en apprendre davantage, Yves Grosdidier, accompagné par le Pôle régional en enseignement supérieur de l'Estrie (PRESE) et une cinquantaine de personnes étudiantes, a mis en place des ateliers d'information et de vulgarisation scientifique dans l'objectif de démystifier ce phénomène auprès des jeunes.

Si vous êtes une personne passionnée de ces phénomènes, l'Université de Sherbrooke aura également l'honneur d'accueillir Jean-Louis Heudier, ancien astronome et maître dans l'art de la vulgarisation, le 5 avril prochain pour une conférence intitulée *Fantastiques éclipses, de la frayeur à la raison*.

UN PHÉNOMÈNE RASSEMBLEUR

Quoiqu'il en soit, l'éclipse solaire est un événement rassembleur. Pour l'occasion, l'Université de Sherbrooke met à disposition le stade extérieur du Campus principal afin que nous puissions assister tous ensemble à ce spectacle. Ce sont 3000 personnes qui se réuniront pour profiter d'un moment magique. Soucieuse de la sécurité, l'Université permet aux personnes étudiantes de se procurer gratuitement des lunettes de protection.

L'éclipse solaire totale promet d'être un moment inoubliable pour les habitants de Sherbrooke. C'est une occasion rare de contempler la majesté de l'univers et prendre conscience de notre place dans cet infini. Ne ratez pas ce moment incroyable. Sinon, il vous faudra attendre 2 106 afin d'assister à un phénomène similaire.



Source: Agence spatiale canadienne

Bavardage et réseautage au cabinet

Le 9 février dernier, les étudiants du programme de Droit et politique appliqués de l'État (DPAÉ) de l'Université de Sherbrooke ont eu le privilège de participer à un réseautage organisé par le cabinet d'avocats BoaVista, dans leur bureau à Montréal. Cet événement centré sur les thèmes du droit, de la politique et de l'État, a été une occasion enrichissante pour les étudiants de rencontrer des professionnels et d'échanger avec eux sur leur expérience et l'actualité.

Par Thomas Hougtry

Cet événement a été marqué par la présence du ministre délégué à l'économie, Christopher Skeete, de la région de Laval et député de Sainte-Rose responsable également de la lutte contre le racisme; ainsi que de la présence de la députée de l'opposition officielle, Madwanka Cadet représentant la circonscription de Bourassa-Sauvé, ancienne étudiante et diplômée de l'Université de Sherbrooke en droit et administration des affaires.

LE DÉROULEMENT

Leurs discours inspirants ont offert aux étudiants un précieux aperçu de la vie politique et de ses défis. Ils ont partagé leur parcours personnel, mettant en lumière leurs engagements associatifs et communautaires antérieurs, ainsi que leur évolution vers la sphère politique. Cette interaction a permis aux étudiants de mieux comprendre les différentes facettes de l'engagement civique et politique et prendre conscience de leur propre contribution à la société.

Cet événement a également été l'occasion pour les personnes étudiantes de présenter leur programme DPAÉ et leurs compétences aux professionnels présents. Créé par le professeur Guillaume Rousseau et actuellement sous la direction du professeur François Côté, le programme vise à former des techniciens du droit et de la politique prêts à faire carrière notamment dans les institutions étatiques, mais plus largement à tout ce qui touche à la sphère politique, entreprise de relation publique, centrale syndicale. Les étudiants ont ainsi démontré la qualité de leur expertise et discuté des stages proposés en fin d'année, qui représentent une

passerelle vers le monde professionnel.

Les échanges entre les personnes étudiantes et les professionnels ont été particulièrement enrichissants. Les discussions ont porté sur une variété de sujets, allant de l'élaboration de politiques publiques, à des actualités politiques, en passant par du droit linguistique et la représentation du Québec au sein de la francophonie, représentée notamment par le professeur et ancien diplomate Richard Perron. Pour les personnes étudiantes, ces interactions ont été une source d'inspiration et de motivation pour poursuivre leurs objectifs professionnels.

Les personnes étudiantes de l'année précédente ont elles aussi participé à cette séance de réseautage et ont ainsi pu partager leur expérience et offrir des conseils à la relève. Les anciennes personnes étudiantes ont souligné les avantages et les opportunités offertes par le programme DPAÉ, ainsi que les perspectives de carrière stimulantes qui s'offrent à ceux qui suivent cet enseignement. Leur témoignage a renforcé la confiance des étudiants actuels dans leur choix de programme et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.



Crédits: Guillaume Rousseau

AGATHA CHRISTIE : ILS ÉTAIENT DIX...

Agora

Culture

Le 21 février dernier, la Salle Maurice O'Bready a accueilli, pour sa toute première collaboration entre la Production Martin Leclerc et La Comédie Humaine, la pièce *Ils étaient dix...* adaptée du célèbre roman policier d'Agatha Christie.

Reine incontournable des romans policiers et du meurtre et mystères, Agatha Christie a écrit au cours de sa vie plus d'une centaine de romans et de recueils ainsi que certaines pièces de théâtre. Une vraie machine à écrire. Ces œuvres ont traversé le temps. Elles ont connu de tels succès qu'encore aujourd'hui ses romans font l'objet de films, de séries télé et bien évidemment de pièces de théâtre. D'ailleurs, une des plus récentes adaptations cinématographiques a été réalisée en 2023 par Kenneth Branagh adapté du roman *La Fête du potiron*.

Née le 15 septembre 1890 en Angleterre, Agatha Mary Clarissa Miller, d'origine, se marie à un colonel du nom de Archibald Christie. Elle avait alors 24 ans. Une union qui a pris fin en 1926 lorsqu'elle a appris, de la bouche de son mari, qu'il allait la quitter pour une autre femme. Après cet événement, Agatha Christie a disparu durant une semaine et demie avant d'être retrouvée par son mari. Selon un article de journal, relatant la nouvelle, elle aurait complètement perdu la mémoire. On ne saura jamais ce qui est réellement arrivé à l'écrivaine. Selon la rumeur, elle aurait agi ainsi afin que la police soupçonne son mari de l'avoir tuée pour lui faire payer pour son adultère.

Agatha Christie s'est remariée en 1930 avec Sir Max Mallowan qui était de 14 ans plus jeune qu'elle. S'est suivie une grande histoire d'amour et de complicité autour de l'archéologie. Et oui, Sir Mallowan est en fait archéologue. Elle l'a accompagné dans toutes ces expéditions au Moyen-Orient, notamment en Syrie et en Iraq. Elle a fait beaucoup plus qu'accompagner son mari. Agatha Christie a développé un vrai engouement pour l'archéologie. Elle a pris activement part aux fouilles en restaurant et en nettoyant les artefacts, en cataloguant les pièces trouvées et en s'occupant de l'approvisionnement des camps. Durant cette période, son écriture a été extrêmement prolifique.

On ne peut qu'imaginer que ces expéditions au Moyen-Orient lui ont été d'une grande inspiration. C'est peut-être ce qui a inspiré l'écrivaine à écrire ses plus célèbres romans tels que *Mort sur Nil* et *Le Crime de l'Orient-Express*. On lui a décerné, en 1971, le titre de « dame of the British Empire ». Ce qui équivaut, pour son homologue masculin, à être nommé chevalier. Aujourd'hui encore elle fait partie des auteurs les plus lus au monde.

REVENONS À LA PIÈCE DE THÉÂTRE...

Sur l'île du Soldat se trouve un chic manoir qui s'apprête à accueillir dix invités bien spéciaux. À première vue on se demande ce que ces personnes ont en commun, si ce n'est pas de leur profond agacement envers les personnes présentes. Ses personnages sont interprétés par Vincent Bellefleur, Vicky Bertrand, Jean-François Blanchard, Stéphane Blanchette, Marc-André Coallier, Maxime Cournoyer, Mireille Deyglun, Élisabeth Duperré, Pierre Gendron et Jonathan Michaud. Outre leurs différences, on commence à se demander ce qu'ils font tous sur cette île? Et quel lien entretiennent-ils avec Monsieur O'Nyme, leur hôte? Pourtant, ils ont tous été soit engagés ou invités par ce mystérieux hôte qu'aucun d'entre eux ne semble connaître ou même avoir rencontré. Laissant de côté leurs différences, chacun d'entre eux semble amusé d'y voir, sur le foyer du salon, les couplets d'une comptine que tous les invités semblent

connaître. L'atmosphère semble plus détendue et plus conviviale une fois qu'ils ont fini de fredonner la comptine des « dix petits soldats ».

Mais ce moment a été bref. En effet, alors que les invités commençaient tout juste à se détendre, une voix retentit sur les murs du salon. Cette voix méconnue, masquée par le gramophone, accuse chacun des invités et des employés présents d'un meurtre qu'ils et elles auraient commis. Une fois tous les squelettes sortis du placard, un froid glacial tombe sur l'assemblée visiblement sous le choc. À première vue, il ne s'agit que d'une plaisanterie lugubre et de mauvais gout manigancée par leur hôte anonyme. Mais, piégés sur l'île, ils se rendent compte bien vite que leur vie est maintenant en danger à mesure que les petits soldats tombent au combat.

Je ne vous apprend rien en vous disant que meurtre et mystère s'ensuivent avec autant de suspects qu'il y a de suspense. Chaque personnage possède un caractère qui lui est propre. On assiste au développement de la personnalité de chacun, tout au long de la pièce, menant à de choquantes révélations sur la nature de celle-ci. L'être humain est une créature difficile à appréhender et complexe à comprendre.

Si vous ne l'avez pas déjà compris, je suis une admiratrice des meurtres et mystères d'Agatha Christie. J'aime particulièrement les adaptations cinématographiques notamment à cause de leurs esthétiques chics des années 30. J'ai été ravi de retrouver cette esthétique sur la scène. Pour moi, il était important que je retrouve cette atmosphère si caractéristique de l'univers d'Agatha Christie et j'ai bien été servie.

Les réalisateurs Martin Lavigne et Sylvie Longtin n'ont pas cherché à réinventer ce classique culturel à mon plus grand plaisir. Le jeu de certains des comédiens me paraissait plutôt forcé à prime à bord. Mais à mesure que l'intrigue augmentait, la qualité de leur jeu augmentait également. Dans l'ensemble, j'ai trouvé que la distribution avait fait un très bon travail à interpréter ce classique. La configuration du décor m'a également beaucoup plus. Elle permettait une multitude de scènes qui pouvaient se dérouler au même moment sans que les acteurs se marchent sur les pieds.

Dans l'ensemble, j'ai passé un bon moment à regarder la pièce. Je me suis surprise à être plus investie dans l'intrigue que ce à quoi je m'y attendais. En revanche, n'espérez pas voir une pièce révolutionnaire. Il s'agit d'une interprétation fidèle du classique littéraire à quelques exceptions près. Vous prendrez plaisir à découvrir quelques références aux œuvres de la reine du roman policier comme l'allusion de ce célèbre détective, monsieur Poirot.



**ELIZABETH
GAGNÉ**

Culture.Lecollectif@
USherbrooke.ca

Source: Production Martin Leclerc



« C'est du génie pur, les zines »

Entre passion, jeu et création, on retrouve un univers fascinant : celui du zine. Difficile à définir, le zine prend la forme d'autopublications personnelles ou collectives permettant de démocratiser l'art et d'exprimer sa créativité en toute indépendance et en toute humanité. C'est autour d'un café que j'ai pu plonger dans ce monde avec Axel Roy et Caroline Vaillancourt, créatrices d'un tout nouveau club de zine à Sherbrooke.

Par Lé Bonneau

LA CRÉATION DU CLUB

Les deux zinestes m'ont raconté que le club s'est créé de façon très organique. Caroline et Axel se sont rencontrés dans un salon du zine et de leur passion de ce médium est née l'idée du club. Au début, l'objectif était de travailler ensemble sur des projets individuels, puis ils ont réalisé que l'espace favorisait la création de zines collectifs. Aujourd'hui, ils ont résumé le club comme un endroit où expérimenter, jouer et créer ensemble.

La première séance officielle du club a eu lieu le 1er février 2024 au Sporobole et a été un franc succès. Près d'une vingtaine de personnes de tous horizons se sont rassemblées dans un espace de création communautaire et bienveillant. Ouvert à tout le monde, plusieurs personnes participantes ne connaissaient pas l'art du zine. Caroline et Axel m'ont tout de même signifié que le club devrait devenir un espace de développement du savoir avec des zinestes plus ou moins expérimentées qui peuvent se guider entre eux.

L'ÉCOUTE

Dans une approche très humaine, les organisatrices m'ont partagé leur espoir que le club évolue de façon organique. « On regarde ce que le club devient et on écoute », m'explique Caroline. La démarche est teintée de bien-être et de simplicité.

Pour le moment, le club est nomade et à la recherche de nouveaux endroits pour l'accueillir. Cela lui permet de garder une certaine fluidité, puisque le milieu influence et inspire différemment la création. La prochaine rencontre du club aura lieu le 7 mars, au Sporobole. Un événement sera créé sur Facebook. Le club offre aussi des ateliers sur demande, si ça vous intéresse vous pouvez les contacter par courriel à clubdezines@gmail.com.

Selon Axel, un danger guette les nouvelles personnes amatrices de zines : celui de développer une passion. Pour iel, le zine c'est « de la création pour soi, c'est plaisant et ça fait du bien ».

« LE ZINE EST VALABLE PARCE QU'IL EXISTE »

À la base, un outil de propagande issu de la culture punk, le zine peut être n'importe quoi. À ce propos, Axel m'a parlé de la grande polyvalence du zine. « On peut parler de notre santé mentale, on peut parler de la mécanique de vélo, on peut parler d'un livre de cuisine, on peut parler de la guerre... whatever. Ça peut être politique, ça peut prendre tellement d'avenues. »

Dans cet univers, le processus de création prime sur le résultat. « Le zine est valable parce qu'il existe », comme l'a exprimé Caroline avant de signifier que... « c'est du génie pur, les zines ».



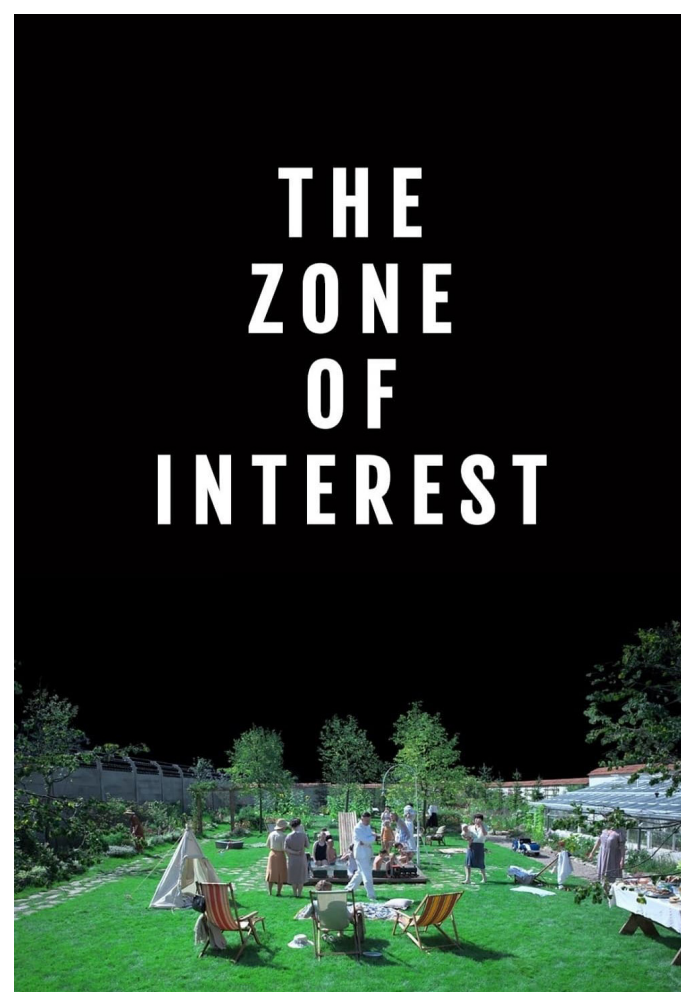
Source: LinkedIn Jake Kramer

OPINION

The Zone of interest ou la banalité du mal

OPINION/À l'affiche à La Maison du cinéma se trouve le dernier film de Jonathan Glazer *The Zone of interest*. De retour après 10 ans d'absence, le réalisateur anglais nous revient avec une proposition qui enchante la critique, mais divise le grand public.

Par Gabrielle Lareau



THE ZONE OF INTEREST

The Zone of interest peint un tableau en apparence ordinaire et presque idyllique de la vie quotidienne d'une famille. Le mari part vaquer à ses occupations professionnelles, pendant que la femme prend soin des enfants, ces derniers grandissant et jouant dans le vaste jardin de leur demeure. Ce portrait n'aurait pas grand intérêt s'il n'y avait pas un détail : leur petit coin de paradis est situé juste à côté du camp de concentration d'Auschwitz, dans lequel le père travaille en tant que directeur du site.

LA REPRÉSENTATION DE LA SHOAH

Adapté du roman de Martin Amis, le film perturbe l'auditoire, et avec raison. De la musique à la mise en scène, en passant par le travail sonore, chaque élément est pensé pour créer une expérience, certes déroutante, mais ô combien fascinante à découvrir.

Si de nombreux grands films ont abordé la question de l'holocauste et des camps de concentration, aucun ne l'avait fait de cette manière auparavant. Vous ne serez jamais confrontés à une seule image des horreurs d'Auschwitz; vous percevrez cette dure réalité uniquement à travers le son des cheminées de crémations qui grondent, des cris de prisonniers et des échos de coups de fusil, tandis que nos protagonistes vivent paisiblement leur quotidien. La question de la représentation de la Shoah au cinéma n'est pas nouvelle. Jusqu'où peut-on aller dans la présentation de ces atrocités sans sombrer dans le sensationnalisme? Pourtant il faut en parler, il faut montrer : il s'agit là d'un devoir de mémoire. Avec

ce film, Glazer parvient à trouver un équilibre inédit qui plonge le spectateur au cœur même des camps de manière saisissante.

S'OUVRIER AU DÉROUTANT

C'est un film déroutant, certes, et je crois qu'une bonne partie du grand public ne sera pas réceptif à son visionnement. On peut en effet lui reprocher une certaine répétitivité et un manque d'enjeu dramatique qui peut facilement ennuyer. Mais je suis également convaincu que c'est un film exceptionnel, méritant qu'on s'y attarde et qu'on prenne le temps de saisir son message. Et puis, ce film vaut le détour rien que pour ses 10 dernières minutes. J'ai encore en mémoire le hoquet de surprise collectif partagé par la salle lors de ma séance. C'était inattendu, et pourtant incroyablement évident et pertinent avec ce que l'histoire cherche à raconter. Un grand moment de cinéma dont je me souviendrais longtemps.

The Zone of interest a remporté le Grand Prix du Festival de Cannes en 2023 et est actuellement sélectionné aux Oscars dans cinq catégories, dont celle du meilleur film. Le film est toujours à l'affiche à La Maison du cinéma, c'est le moment ou jamais de visionner ce qui deviendra, j'en suis certaine, un classique du cinéma dans quelques années.

La Belle et la Bête à la sherbrookoise

OPINION/La fébrilité était palpable au Centre culturel les 16 et 17 février derniers pour les représentations de *La Belle et la Bête* de la troupe étudiante Broadway UdeS. Des centaines de personnes spectatrices et une autre soixantaine impliquée dans l'organisation du spectacle y était rassemblées afin d'assister à cette « histoire éternelle ».

Par Lé Bonneau

Valérie Morin, directrice promo-commandite et interprète de Mme Samovar, nous apprenait dans un article du journal *Le Collectif* paru au début du mois que l'organisation de la pièce a débuté en juin 2023 afin de nous présenter « une pièce de si grande envergure ». Toute cette préparation a porté fruit! Une comédie musicale aux décors enchanteurs, aux costumes impressionnants et aux prestations surprenantes a été présentée au public attentif.

MES COUPS DE CŒUR

La Belle et la Bête étant un film phare de mon enfance, mes attentes envers la pièce étaient assez élevées. Quel ne fut pas mon bonheur lorsque Broadway UdeS a livré avec brio mes scènes préférées du film! Je pense notamment à la chanson C'est la fête qui a été brillamment interprétée par les personnes actrices et toute l'équipe de personnes danseuses. J'ai surtout apprécié Valérie Morin dans le rôle de Mme Samovar et Lauriane Hardouin dans le rôle de Mme de la Grande Bouche. D'ailleurs, c'est le talent des acteurs et chanteurs qui m'a particulièrement marquée à la suite de la pièce. Je tiens aussi à souligner la voix de l'interprète de Gaston ainsi que le plaisir apparent du duo Gaston-Lefou qui se transmettait naturellement au public.

Il ne faudrait surtout pas oublier la présence d'une importante équipe musicale sur scène lors des deux représentations. Ce sont une quinzaine de musiciennes et musiciens qui ont interprété les mélodies de *La Belle et la Bête*, nous offrant une expérience immersive. La musique, si importante dans le cadre d'une comédie musicale, portait magnifiquement l'histoire.

DE PETITS ACCROS

Malgré les nombreux efforts déployés, de petits problèmes techniques ont surgi, tels de petits nuages temporaires. Le problème ici, qui est inhérent à tout spectacle amateur, provenait des micros. « Oups, son micro est fermé... », « Oh, un micro est toujours ouvert... », « Ehhh le père de Belle a perdu son micro » : sont toutes des phrases que je me suis dites durant la représentation. La bonne nouvelle : la situation s'est améliorée au fil du spectacle et ne nuisait pas énormément à notre compréhension et à notre contemplation de la pièce qui se déroulait sous nos yeux.

SOMME TOUTE : UNE RÉUSSITE

J'espère que toute l'équipe est fière de sa performance. J'ai de la difficulté à imaginer la quantité de travail nécessaire afin de présenter un spectacle de deux heures porté par des membres de la communauté étudiante et je ne dois pas être la seule personne dans cet état d'esprit. Les efforts de mise en scène étaient de haut calibre. Shoutout à l'équipe de danseuses et danseurs, aux responsables des costumes, du maquillage et des décors. Tout cet enrobage a grandement participé à mon appréciation de la pièce. La pièce n'aurait pas été complète sans Élodie Mailloux et Émile Côté, qui ont relevé cet immense défi qu'est l'interprétation de Belle et de la Bête.



Source: Centre Culturel

Un regard intime sur la transition du Théâtre des Petites lanternes

Le Théâtre des Petites Lanternes (TPL), établi en 1998 par Angèle Séguin, représente un pilier culturel dont la mission est de créer des œuvres théâtrales qui suscitent l'engagement des citoyens et du public dans des débats autour de questions pertinentes.

Par Jérémy Savard

Depuis ses débuts, l'organisation a réussi à orienter le théâtre vers une dramaturgie contemporaine inclusive, laissant une empreinte positive sur tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par ses productions.

TRANSITION VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Angèle Séguin, directrice artistique et fondatrice du TPL, annonce son départ de la direction artistique, une décision mûrement réfléchiée et planifiée, pour assurer la continuité et l'actualisation des principes afin de céder la place à la relève. Toutefois, elle continuera à mener avec détermination la tournée du Projet Monarques tout en se lançant dans un nouveau projet ambitieux,

les Grandes Cueillettes des Mots, visant à enrichir davantage le paysage culturel local. La nouvelle équipe de codirection artistique, composée de Kristelle Holliday et Cyril Assathiany, avec le soutien de Véronique Barbara Viens à la direction générale, s'engage à poursuivre le travail artistique et dramaturgique caractéristique de la compagnie.

Kristelle Holliday et Véronique Barbara Viens, membres déjà bien établis de la compagnie, portent cette transition avec conviction et détermination, annonçant ainsi une période dynamique et pleine de promesses pour le TPL. « Soutenir le rayonnement du théâtre et garantir sa pérennité est une responsabilité que nous accueillons avec grand engagement », souligne Véronique Barbara Viens.

Cyril Assathiany co-fondateur du LaboKracBoom, artiste polyvalent et collaborateur régulier de la compagnie, apporte une perspective théâtrale contemporaine axée sur l'inclusion et l'ouverture à l'autre. « Avec LaboKracBoom, il y a le cirque, le divertissement, les échasses, la danse, les marionnettes géantes, etc., mais pas cette forme de réflexion

dramaturgique. Et puis je me suis dit : voilà, l'occasion se présente, et je l'ai saisie! ». La collaboration entre ces talents promet une aventure artistique stimulante pour le TPL.

VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Les années à venir s'annoncent riches en créativité et en innovation sous la direction de Cyril Assathiany et Kristelle Holliday, qui incarnent l'avenir de la vision artistique du Théâtre des Petites Lanternes. Leurs projets ambitieux devraient laisser une marque indélébile sur l'institution théâtrale, tandis que les projets emblématiques continueront sur leur lancée avec une passion débordante. Toute l'équipe du TPL est impatiente de découvrir où cette nouvelle ère les mènera et quelles nouvelles aventures artistiques ils vivront. Kristelle Holliday souligne d'ailleurs son regard envieux vers l'avenir. « C'est une grande fierté de voir la compagnie prendre, avec grande assurance, ce nouveau pas vers l'avenir, et c'est avec une énorme excitation pour cet avenir que je souhaite la bienvenue officielle à notre nouveau codirecteur artistique, Cyril Assathiany, un de mes plus grands complices de travail des dernières années. »



Source: Théâtre des Petites Lanternes

TRUCS ET ASTUCES POUR ÊTRE UNE PERSONNE ÉTUDIANTE MOINS FAUCHÉE

Agora Société

Selon Equifax Canada, 52 % des jeunes âgés de 18 à 34 ans éprouvent de l'anxiété au sujet de leur endettement personnel. Une personne étudiante locataire sur trois estime ne pas avoir des revenus suffisants pour subvenir à ses besoins, selon la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Comment notre génération peut-elle aspirer à de meilleures conditions dans un tel contexte économique?

Force est d'admettre que la situation actuelle est hautement anxiogène pour les jeunes. Alors que l'inflation peine à s'essouffler et que les taux d'intérêt demeurent gonflés, il est très difficile de faire des économies. Avec la crise de l'abordabilité du logement et le prix du panier d'épicerie qui monte en flèche, il devient incontournable de développer des stratégies d'épargne créative pour gratter les sous ou c'est encore possible. Pas de panique! Ce dossier spécial a été conçu pour t'aider à sauver quelques précieux sous.

SORS TON EXCEL... ON FAIT UN BUDGET!

Budgéter peut-être un réflexe très naturel pour certaines personnes, alors qu'il peut s'agir d'une activité totalement répulsive pour d'autres. L'important, c'est surtout d'être conscient de ses sources de revenus et de la quantité de dépenses que l'on effectue. Sans tomber dans une rigueur budgétaire stalinienne, il est possible d'établir des orientations qui vous aideront à économiser. Entre autres, en établissant un seuil maximal de dépenses sur Amazon dans ton mois, tu pourrais commencer à prioriser certaines dépenses et réaliser que certains achats ne sont pas nécessaires. Comme dirait Pierre-Yves McSween, « en as-tu vraiment besoin »?

En faisant l'exercice sur un mois, on peut découvrir parfois certaines dépenses récurrentes qui tombaient sous notre radar. Par exemple, il est difficile actuellement d'épargner sur le prix des logements; toutefois, si tu as un ou une colocataire, il est fort probable que cette personne soit abonnée à des services de streaming en ligne. En comparant vos abonnements respectifs, il est possible de voir si vous pourriez économiser en partageant vos abonnements Netflix ou Prime. Il en va de même pour vos assurances, ou encore votre abonnement au Costco!

En faisant un budget, il te sera également possible d'avoir une meilleure idée de tes revenus. Parfois, il est possible d'ajouter une source de revenu supplémentaire sans faire beaucoup d'efforts. Tu as une auto et tu ne t'en sers pas durant la semaine? Affiche-là en location sur Turo! Tu fais des allers-retours vers la métropole le week-end pour aller voir ta famille? Pourquoi ne pas offrir tes services sur les pages de covoiturage pour économiser sur l'essence?

S'ALIMENTER À PRIX MOINDRE

Manger, c'est essentiel. Alors qu'on ne peut éviter les dépenses en nourriture, il y a tout de même des façons d'économiser sur ces frais. Il existe différentes stratégies.

D'abord, c'est bien connu, mais manger sur le pouce, en restaurant ou à la cafétéria peut rapidement devenir dispendieux. Faire ses lunchs ou cuisiner de larges portions d'avance peut être une stratégie efficace pour économiser. En faisant par exemple une très grande quantité de chili, il est possible d'en congeler et d'en ressortir à un moment opportun lorsqu'on n'a pas forcément le temps de se faire à manger en mi-session.

Autrement, en termes d'achat, il est possible d'économiser à la caisse. Certaines épiceries sherbrookoises offrent des réductions aux personnes étudiantes en début de semaine, ce qui peut s'avérer vraiment intéressant. Parmi les autres options bien connues, on peut prioriser l'achat de produits en spécial, opter pour les fruits et légumes de saison, ou encore cumuler les coupons. Il est également possible d'utiliser des applications comme FoodHero ou Too Good to Go, qui œuvrent en partenariat avec les épiceries. Ces dernières vont congeler les produits lorsqu'ils approchent de leur date de péremption pour les revendre à prix modique aux consommateurs, en ligne, via l'app. Il ne te restera plus qu'à aller chercher ta commande en succursale, et à décongeler ta viande hachée avant de la cuisiner!

Sinon, une stratégie à ne pas écarter est celle d'incorporer plus de repas végétariens dans ton menu hebdomadaire. Que tu souhaites prendre le virage complètement ou à demi, les recettes végétariennes sont

généralement beaucoup moins dispendieuses à réaliser que les options régulières. Lentilles, tofu, haricots, tempeh, il existe une foule d'alternatives pour te permettre d'économiser. Bonus : une trop forte consommation de viande peut être nocive pour la santé, alors tu aides ton portefeuille et ton corps simultanément!

COMPRENDRE LA FISCALITÉ

Un autre aspect clé passe par l'éducation financière. Tu ne connais rien aux finances personnelles? Il n'est pas trop tard pour apprendre! Savoir faire la différence entre un RÉER, un CELI et un CELIAPP est un bon endroit où commencer.

Le RÉER est un « Régime enregistré d'épargne-retraite ». Bien qu'il puisse servir à financer ta retraite, il peut aussi te servir pour t'autoprêter de l'argent lors de l'achat d'une maison (ce qu'on appelle le RAP), et il est déductible d'impôt. Cela signifie que si tu cotises à un RÉER cette année, le montant que tu y mettras sera déduit de ton salaire imposable de l'année courante. Attention! L'impôt sera toutefois reporté à quand tu retireras le montant, fort probablement durant ta retraite.

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI), quant à lui, est une façon d'économiser à plus court terme. Le CELI agit comme un compte épargne régulier, mais tu peux y faire fructifier tes avoirs en les plaçant par exemple dans des actions ou des fonds communs. Lorsque tu retires l'argent, que ce soit dans deux ou 25 ans, tu ne seras pas imposé sur les gains que tu auras faits grâce à ce placement.

Le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) regroupe tous les avantages du CELI et du RÉER, mais comme son nom l'indique, il doit forcément servir à l'achat d'une première propriété. Si tu essaies d'économiser pour une mise de fonds pour une éventuelle hypothèque, il s'agit de l'option pour toi. Le CELIAPP est non imposable lors du retrait s'il sert à financer un achat immobilier, en plus d'être déductible d'impôt lorsque tu y cotises.

Finalement, il est important de mentionner que prioriser les prêts de l'Aide financière aux études (AFE) à ceux des banques privées est toujours une bonne idée, puisque l'AFE ne charge pas d'intérêt sur ses prêts tant que tu es aux études à temps plein. Sauver de l'intérêt, c'est aussi une façon d'économiser!



GABRIELLE GOYET

Societe.Lecollectif@USherbrooke.ca



Source: PxHere

Section Société

Tucker Carlson, l'ex-animateur de Fox News, rencontre Vladimir Poutine

Le mardi 6 février dernier, un rare incident s'est produit : le président russe Vladimir Poutine a accordé une entrevue à un animateur occidental, Tucker Carlson. Il s'agissait d'une situation gagnant-gagnant pour les deux hommes, alors que Carlson a bénéficié d'une grande visibilité, et que Poutine a pu s'adresser au public occidental.

Par Alexandre Ménard

Animateur américain, ultraconservateur, théoricien du complot, activiste politique, commentateur ou « le dernier à dire la vérité »... Les qualificatifs employés par le public pour décrire Tucker Carlson sont nombreux. L'ex-journaliste a longtemps travaillé pour la chaîne d'information conservatrice américaine *Fox News*, où il a présenté l'émission *Tucker Carlson Tonight*. Plus de trois millions de téléspectateurs ont regardé l'émission chaque jour jusqu'en avril 2023, date de son licenciement.

UNE TRIBUNE POUR LE RÉCIT RUSSE

Lors de l'entrevue controversée, Vladimir Poutine commence par un vaste examen historique, éclairant le long et complexe récit de la Russie et ses liens avec l'Ukraine. Il met l'accent sur ce qu'il considère comme la « revendication historique de la Russie sur certaines parties de l'Ukraine » et évoque des événements remontant aux 8^e et 9^e siècles pour souligner les liens culturels et historiques profonds entre les deux pays. Cette perspective sert de base à ses explications de la crise actuelle, Poutine affirmant que les actions de la Russie sont motivées en partie par le désir de protéger les entités historiques et les liens culturels.

Poutine profite également de la plateforme qui lui est offerte pour présenter son point de vue sur les origines du conflit en Ukraine, critiquant l'influence occidentale, notamment les actions des États-Unis. Il décrit le renversement du président ukrainien en 2014 comme un coup d'État soutenu de l'extérieur. Il considère les

événements qui ont suivi comme faisant partie d'une agression continue contre les populations russophones et les intérêts stratégiques de la Russie. Poutine présente la Russie comme un défenseur de ses citoyens et de ses frères culturels ukrainiens, soulignant que les actions militaires russes doivent être comprises comme une réponse aux menaces. Poutine décrit l'Ukraine comme « un État satellite des États-Unis ».

L'EXPANSION DE L'OTAN

Poutine est clair sur l'expansion de l'OTAN qu'il considère comme une menace directe pour la sécurité de la Russie. Il rappelle les promesses faites après l'effondrement de l'Union soviétique selon lesquelles l'OTAN n'étendrait pas sa présence vers l'est — promesses qui, à son avis, n'ont pas été tenues. Aux yeux de Poutine, cette expansion représente un geste provocateur qui porte atteinte aux intérêts sécuritaires de la Russie et appelle une réponse.

Selon le président russe, une éventuelle invasion russe en Pologne ou en Lettonie, des pays membres de l'OTAN, est « complètement hors de question »... À une exception près : « Dans un seul cas : si la Pologne attaquait la Russie », a mentionné Poutine. La Russie n'a sinon aucun intérêt pour la Pologne, la Lettonie ou d'autres pays, a-t-il déclaré. « Pourquoi ferions-nous cela? Nous n'avons tout simplement aucun intérêt ». Poutine a accusé les pays de l'OTAN d'intimider leur propre population en faisant croire à une « menace russe imaginaire ».



Source: Wikimedia Commons

Un grand pas pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones

C'est officiel : la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis n'a pas été considérée comme étant *ultra vires* par le plus haut tribunal du pays. Cette décision permet de reconnaître la constitutionnalité des dispositions concernant l'autonomie gouvernementale des Autochtones pour légiférer en protection de la jeunesse.

Par Claudia Fortin

C'est ce qu'a tranché unanimement la Cour suprême du Canada (CSC) le 9 février dernier. Cette jurisprudence vient léguer un précédent important, soit la confirmation de l'autonomie gouvernementale des Autochtones en matière de protection de la jeunesse. Il sera désormais possible et constitutionnel pour les communautés d'avoir une compétence prioritaire dans ce domaine, et ce, tant pour la gestion que pour l'administration. Cette décision, selon la CSC, s'inscrit dans une démarche de réconciliation, en harmonisation avec les valeurs de l'Organisation des Nations unies (ONU).

QUESTION DE COMPÉTENCE

Rappelons que le gouvernement provincial québécois a contesté la loi dans le *Renvoi à la Cour d'appel du Québec relatif à la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* en 2022. La Cour d'appel a tranché en faveur de la loi, tout en invalidant l'article 21 et le paragraphe 22(3). Selon la Cour d'appel, ces dispositions venaient dépasser la compétence du Parlement. En effet, ce sont les gouvernements provinciaux qui ont habituellement compétence quand il s'agit d'une question portant sur la protection de la jeunesse. Cependant la CSC ne voit pas d'atteinte à la constitution par le biais de ces articles. C'est d'ailleurs l'un des principaux arguments utilisés par la CSC.

Il faut d'ailleurs souligner que le plus haut tribunal du pays a considéré que les articles de la loi s'harmonisaient avec les lois d'autres paliers gouvernementaux ainsi que la constitution. Le jugement énonce clairement que le but de la loi est de permettre l'autonomie gouvernementale en ce qui a trait à la protection de la jeunesse : « le gouvernement fédéral ne peut plus soutenir, dans quelque instance ou discussion, qu'il n'existe pas de droit autochtone à l'autonomie gouvernementale en matière de services à l'enfance et à la famille ».

Rappelons que la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* avait été adoptée dans un objectif d'harmonisation avec la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. La CSC rappelle aussi que cette déclaration énonce l'importance de l'autodétermination des

peuples autochtones, concept repris dans la loi dont la constitutionnalité était remise en question. Plusieurs communautés autochtones ont manifesté leur intention de mettre en œuvre cette compétence législative en matière de protection de la jeunesse.

IMPACTS LÉGISLATIFS

Pour plusieurs communautés autochtones, cette décision permet enfin d'ouvrir la voie à une plus grande autonomie. Pour plusieurs, le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale était déjà enchâssé dans le paragraphe 35(1) de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Les multiples communautés qui étaient en attente du jugement avant d'aller de l'avant avec un projet d'administration en matière de protection de la jeunesse pourront finalement débiter un nouveau chapitre.



Source: Flickr lezumbalaberenjena

Rafah dans le collimateur de Netanyahu

Après plus de 140 jours de conflits, les combats opposant le Hamas et Israël se sont déplacés dans le sud de la bande de Gaza. Selon le gouvernement du premier ministre Benjamin Netanyahu, la ville de Rafah serait le dernier bastion du groupe armé islamique. L'État hébreu a déclaré qu'une offensive sera lancée contre la région si les otages israéliens ne sont pas relâchés d'ici le 10 mars, soit le début du ramadan.

Par Rémi Brosseau-Fortier

Située à proximité de la frontière avec l'Égypte, la ville de Rafah accueille près de 1,4 million de réfugiés palestiniens. Ceux-ci ont fui le nord de la bande de Gaza à la suite des consignes des autorités israéliennes qui, dans les premiers mois du conflit, avaient ordonné aux Gazaouis de fuir vers le sud. L'armée israélienne a procédé à d'intenses frappes aériennes au courant des mois de janvier et de février malgré la présence de nombreux camps de réfugiés. Les personnes déplacées vivent dans des conditions très dures selon plusieurs rapports de l'Organisation des Nations unies (ONU) et d'ONG.

UNE DÉCLARATION CHOC QUI INQUIÈTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

C'est le 18 février que le ministre Benny Gantz, membre du cabinet de guerre du gouvernement, a déclaré que si les otages n'étaient pas libérés d'ici le ramadan, l'armée israélienne comptait accroître ses frappes dans l'ensemble de la bande de Gaza. Pour répondre aux critiques, l'ancien chef de l'armée israélienne a justifié son ultimatum par des propos rapportés par l'Agence France-Presse : « À ceux qui disent que le prix est trop élevé, je dis clairement : le Hamas a le choix. Ils peuvent se rendre, libérer les otages et les civils de Gaza pourront ainsi célébrer la fête du ramadan ».

La communauté internationale s'est montrée inquiète face à la possibilité de victimes civiles supplémentaires. Malgré le soutien américain historique envers Israël, le président Joe Biden a appelé son homologue israélien pour lui faire part de son opposition à une attaque

militaire « sans un plan crédible et réalisable assurant la sécurité des civils à Rafah ».

UN AUTRE REJET D'UNE PROPOSITION DE CESSEZ-LE-FEU AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

En dépit de la pression internationale et de la diminution du soutien de Washington envers Jérusalem, les États-Unis ont de nouveau rejeté une résolution proposant une trêve des combats. Le projet de résolution exigeait « un cessez-le-feu humanitaire immédiat qui doit être respecté par toutes les parties », tel que l'a rapporté *Le Devoir*.

Proposée par l'Algérie, cette résolution a récolté 13 voix pour, une abstention du Royaume-Uni ainsi que l'application du droit de veto des États-Unis pour une troisième fois depuis le début du conflit, le 7 octobre dernier. L'ambassadeur palestinien Riyad Mansour a dénoncé ce nouveau blocage au Conseil de sécurité de l'ONU : « Le message envoyé aujourd'hui à Israël par ce veto est qu'ils peuvent continuer à faire n'importe

quoi en toute impunité ».

La Chine, la Russie, la France, Malte, la Slovénie et la Sierra Leone ont également critiqué le droit de veto américain sur le motif de l'inaction humanitaire et du bilan humain qui s'est alourdi pour atteindre plus de 29 000 morts à Gaza ainsi que 2,2 millions de personnes menacées de famine selon l'ONU.



Source: Wikimedia Commons

Les principales obligations des employeurs et des employés

Souvent, les employés et employeurs ne connaissent pas leurs droits et obligations envers chacun. Bien entendu, tout le monde a des obligations principales à respecter.

Par Patrick Quinn et Estelle Sfeir



Source: Pexels

L'employeur doit assurer un milieu avec des conditions de travail justes et raisonnables. Par exemple, la surveillance des employés par caméra vidéo peut, dans certaines circonstances, constituer une condition de travail qui est considérée comme déraisonnable selon l'article 46 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Également, l'employeur doit respecter la liberté de religion de son employé, à moins d'en subir une contrainte excessive. L'employeur ne peut pas poser des questions concernant la religion d'un candidat, car cela peut enfreindre les articles 18.1, 10 et 16 de la Charte.

L'employeur a aussi l'obligation de prendre des mesures raisonnables pour accommoder un employé qui est victime de discrimination. Ces mesures ne doivent pas imposer une contrainte excessive à l'employeur. Une contrainte excessive dépend des circonstances comme le coût financier de l'accommodement, la sécurité des lieux et l'interchangeabilité des effectifs. Une mesure raisonnable peut être, par exemple, la modification d'un poste de travail pour quelqu'un qui a un handicap. Aussi, il faut préciser que l'obligation d'accommodement n'est pas seulement une obligation de l'employeur. Cette obligation incombe également au syndicat s'il est aussi responsable de discrimination avec l'employeur.

L'équité salariale est un droit prévu par la *Loi sur l'équité salariale*. L'employé peut exercer ses recours en matière d'équité salariale s'il y a violation des obligations de l'employeur. Donc, l'employeur a l'obligation d'accorder un traitement égal aux membres de son personnel qui occupent un poste à prédominance féminine et qui accomplissent un travail équivalent. Cependant, il n'y a

pas de discrimination si la différence de traitement est fondée sur l'ancienneté, l'expérience, la durée du service, l'évaluation au mérite et la quantité de production ou les heures supplémentaires.

L'employé a, quant à lui, l'obligation de respecter le contrat de travail et ses engagements convenus avec l'employeur. Il a aussi l'obligation d'avertir, dès que possible, son employeur des congés de maladie et des absences pour raisons familiales.

Les employés ont le droit de recevoir les conditions minimales que les employeurs du Québec sont dans l'obligation d'offrir, c'est-à-dire qu'ils ont le droit aux jours fériés, aux vacances annuelles, aux congés de maladie, à la protection contre le harcèlement psychologique ou sexuel.

En matière de santé et de sécurité du travail, les employés ont l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger leur santé, leur sécurité ou leur intégrité physique ou psychique. Ils doivent également prendre les mesures nécessaires pour ne pas compromettre la santé, la sécurité ou l'intégrité des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail. Les employés doivent également prendre connaissance des programmes de prévention établis par l'employeur si celui-ci en a prévu.

LE V&O RUGBY FÉMININ VISE 2025

Agora
Sport
et Bien-être

Alors que le verdict final de l'administration du V&O aura été de ne pas réintégrer l'équipe de rugby féminin dans ses rangs pour 2024, l'équipe se dote d'une année supplémentaire pour satisfaire les exigences de son institution sportive.



Source: Les Valkyries rugby

Rappelons que la décision controversée de la direction du Vert & Or avait fait couler beaucoup d'encre en décembre 2022, alors qu'elle avait annoncé la dissolution des programmes de rugby, autant chez les femmes que chez les hommes. Depuis, plusieurs discussions ont été entamées par les deux parties, afin de se concentrer sur un objectif commun : rapporter les programmes de rugby au sein de l'Université sherbrookoise.

Bien que l'objectif initial ait été de rapporter en premier lieu le programme féminin pour la saison 2024, l'administration du V&O, en novembre 2023, avait jugé que les critères de relance n'avaient pas été respectés. Prochaine étape : cap sur 2025. Ce sera donc une autre saison « provisoire », au sein de l'équipe satellite de relance, les Valkyries de Sherbrooke, que vivront les athlètes pour 2024. Si le cadre de jeu s'annonce moins officiel que le circuit universitaire, les attentes ne sont pas différentes que lorsque l'équipe évoluait au sein du circuit universitaire. Rigueur, progression, discipline et recrutement sont à l'honneur cette saison-ci chez les Valkyries.

UN RENOUVEAU PARMIS LES ENTRAÎNEURS

Ayant été à la tête du programme de rugby féminin depuis plus de huit ans, l'entraîneuse-chefte Andi Smith a laissé, au début de l'année 2024, la barre de l'équipe à Kevin Ratté, formateur d'entraîneurs depuis 2021 pour la fédération de Rugby du Québec. Malgré son changement de rôle, Mme Smith est tout aussi présente pour l'équipe, mais adopte une position différente qui lui convient davantage alors qu'elle pourra « se concentrer sur ses athlètes lorsqu'elles sont sur le terrain », tout en se détachant de la charge administrative qui lui était anciennement attribué.

Fort d'expérience au sein de la communauté rugbystique, M. Ratté a, entre autres, fondé l'académie de rugby de Victoriaville, les équipes juvéniles (deuxième cycle du secondaire) de rugby de l'école du Bois à Victoriaville, en plus d'avoir fondé les équipes civiles du Rabaska, encore une fois à Victoriaville.

M. Ratté mentionne que son approche s'échelonne sur trois axes. Le premier : s'assurer d'avoir un état d'esprit résilient et positif dans le groupe qui va inciter à l'implication et l'assiduité dans une ambiance bienveillante; le deuxième, mobiliser plusieurs joueuses afin de participer au recrutement et au développement régional et le dernier, encadrer toutes les athlètes de façon personnalisée afin de performer à moyen terme et de devenir une destination attirante pour les joueuses collégiales qui souhaitent se développer. »

Avec le changement d'entraîneur s'est également cristallisée la mentalité de rigueur et de persévérance dont doit faire preuve les Valkyries. À cet égard, l'équipe est bien équipée, alors qu'un comité d'organisation composé d'une dizaine de vétérantes « accomplit beaucoup de tâches pour le bien commun : organisation, recrutement, commandites, trésorerie, événements sociaux, etc. », mentionne l'entraîneur-chef.



**ÉMILIE
OLIVER**

Sport.Lecollectif@
USherbrooke.ca

L'administration se fait donc à l'interne, pour et par les membres de l'équipe.

Parmi les réussites, M. Ratté souligne également le leadership présent au sein de son groupe. « Il est évident que les

vétérantes cherchent à tout faire pour intégrer les nouvelles qui veulent se joindre au noyau. »

LA LUTTE N'EST PAS GAGNÉE D'AVANCE

Alors que le groupe se réjouit de compter 28 filles parmi son noyau actuel, elles devront accueillir au moins 45 participantes à leur camp d'entraînement qui débutera le 19 août prochain. À la conclusion de la semaine de camp d'entraînement, le groupe pourra se permettre de retenir un total de 33 athlètes pour participer à sa saison automnale. À la fin de la saison automnale, l'entraîneur-chef devra recevoir la confirmation d'au moins 45 participantes via des lettres d'intentions officielles.

Une partie du défi réside notamment dans l'opinion publique du rugby qui demeure négative, malgré la croissance importante du sport dans les dernières années, surtout en Amérique. Alors que le sport est bien ancré dans plusieurs nations du vieux continent, le Nouveau Monde a été initié à la discipline beaucoup plus tard. Les compétitions professionnelles en croissance, telle que la série du *Pacific four*, au féminin, contribuent cependant à la visibilité du sport.

Au niveau local, mentionnons qu'il n'existait pas de programme de rugby au collégial francophone avant 2022 en Estrie. En seulement deux saisons d'existence, l'équipe des Volontaires du Cégep de Sherbrooke a réussi à se hisser en finale à deux occasions, terminant à la deuxième position lors de sa saison inaugurale alors qu'elle a été couronnée championne en 2023. Le programme attire déjà une multitude de talents, alors que l'équipe compte plus de 40 athlètes parmi ces rangs pour la saison 2024.

Plusieurs se disent enthousiastes du futur rugbystique en Estrie, mais encore faudra-t-il s'assurer que la relève puisse poursuivre dans le circuit le plus compétitif de la province, soit le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

UNE ÉQUIPE POSITIVE ET DÉTERMINÉE

« L'équipe féminine Vert & Or a emprunté le nom des Valkyries pendant deux ans pour se permettre une réflexion sur son programme et cette réflexion a bien été faite », rapporte M. Ratté. « L'équipe est toujours vivante et très forte, elle rassemble des femmes proactives et impliquées qui démontrent beaucoup de caractère et qui ne craignent pas de s'engager pour accomplir leur rêve d'athlète de jouer au plus haut niveau scolaire », poursuit-il.

Les Valkyries ouvrent leurs portes à toutes les jeunes femmes pour qui résonnent ces valeurs. « Il n'est jamais trop tard pour commencer le rugby, c'est le meilleur choix que j'ai fait depuis que je suis à l'université », souligne Virginie Ouellet, athlète de 3e année au sein de l'équipe.

Ce que vous devez savoir sur le tournoi des Six nations

Agora

Sport
et Bien-être

Le mois de février dans le monde du rugby est synonyme de Tournoi des Six nations. Cet événement annuel met en compétition six des meilleures équipes nationales d'Europe : la France, l'Irlande, l'Italie, le Pays de Galles, l'Écosse et l'Angleterre. Le tournoi se déroule en cinq rondes, où chacune des équipes s'affronte l'une après l'autre. Les champions en titre sont les Irlandais, qui sont d'ailleurs en bonne voie de remporter l'édition 2024.

Par Béatrice Vigneault

C'est le 2 février dernier que le coup d'envoi du tournoi a sonné alors que l'équipe d'Irlande visitait les Français à Marseille. Les verts l'ont emporté sur les bleus par la marque de 38 à 17. Les deux autres joutes de la première fin de semaine de compétition étaient beaucoup plus serrées. L'Angleterre a défait les Italiens 27 à 24 alors que l'Écosse a triomphé du Pays de Galles 27-26.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

Le tournoi des Six nations ne se déroule pas tout à fait comme les autres événements sportifs d'envergure. Les rondes éliminatoires comme à la Coupe du monde de rugby à XV n'existent pas. Lors de cinq fins de semaine entre le début février et la mi-mars, chacune des équipes en lice rencontre les cinq autres. Les équipes reçoivent ensuite des points en fonction de leurs résultats et c'est ce système de pointage qui détermine le vainqueur. Une victoire donne quatre points à l'équipe en tête et aucun à la perdante, alors qu'un match nul permet aux deux équipes de ressortir avec deux points. Des points bonus sont aussi accordés aux équipes qui réussissent à marquer quatre essais ou plus dans un match et à l'équipe perdante si celle-ci perd par moins de sept points. Au terme des cinq rondes, l'équipe qui a le plus de points remporte les honneurs.

RÉSULTATS JUSQU'À PRÉSENT

Dans la deuxième ronde, l'Irlande est demeurée en tête avec une victoire convaincante contre l'Italie. Cette dernière, qui se classe présentement quatorzième au monde n'a encore jamais mis la main sur le trophée. Elle a toutefois remporté la cuillère de bois à mainte reprise, un anti-trophée remis à l'équipe qui a perdu tous ses matchs du tournoi. Après une défaite de 36-0 contre les verts, tout porte à croire que 2024 ne sera pas l'année chanceuse pour *La Nazionale*. L'équipe

de France est allée chercher sa première victoire du tournoi lors de la deuxième ronde contre les Écossais qui sont présentement sur la troisième marche du podium provisoire avec une victoire et une défaite. L'équipe qui tient tête à l'Irlande est celle de l'Angleterre. Avec une victoire de 16-14 contre les Gallois, le XV de la Rose se place en deuxième position, à deux points de rattraper les champions en titre.

Après une fin de semaine de pause, les matchs ont repris les 24 et 25 février alors que les Gallois ont visité les Irlandais, les Anglais se sont rendus en Écosse et les Italiens sont allés chez leurs voisins français.



Source: Tournoi des six nations

Kylian Mbappé et le PSG : c'est fini!

Après d'innombrables rumeurs qui semblaient réapparaître à chaque mercato, l'une des plus longues et importantes sagas de transfert de l'histoire du foot a finalement vu sa conclusion cette semaine.

Par Vincent Giangioppi



Source: Paris-St-Germain

C'est bel et bien officiel : l'attaquant français Kylian Mbappé a annoncé aux dirigeants du Paris Saint-Germain qu'il allait quitter le club cet été. Cela fait des années que l'avenir parisien du prodige de Bondy était remis en question, avec des rumeurs de transfert presque aussi fréquentes que le rythme auquel il met le ballon au fond du filet pour son club et son pays.

précédents. Cela n'en a pas pris plus pour que les poches profondes du club de la capitale se fassent aller à nouveau. Au cours de l'été 2017, le PSG va d'abord s'offrir le brésilien Neymar pour 222 millions d'euros, puis la pépite monégasque pour 180 millions. Ces deux transferts demeurent encore à ce jour les deux plus dispendieux de l'histoire du foot.

Mbappé s'est d'abord révélé sur la scène européenne lors de la saison 2016-2017, alors qu'il n'avait que 18 ans et sortait tout juste de l'académie de l'AS Monaco. En ajoutant à cet effectif le très grand Radamel Falcao et plusieurs futures vedettes comme Bernardo Silva et Fabinho, le club de la principauté va vivre une saison historique en atteignant la demi-finale de la Ligue des Champions et en remportant la Ligue 1. Ce championnat, conquis contre toute attente, a mis d'ailleurs fin à l'hégémonie du Paris Saint-Germain, qui à l'aide des finances de ses propriétaires qataris, s'était offert les quatre titres

UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Sept ans plus tard et désormais du haut de ses 25 ans, Mbappé possède déjà l'un des palmarès les plus impressionnants de l'histoire du foot : meilleur buteur de l'histoire du PSG, six fois champion de France, une Coupe du Monde, plus jeune capitaine de l'histoire de l'Équipe de France, et bien plus encore. Cependant, certains sceptiques diront que son passage au PSG ne lui aura guère permis d'atteindre son plein potentiel. En effet, on peut argumenter que ses objectifs les plus importants de sa carrière n'ont pas été accomplis, tant d'un point de vue collectif qu'individuel : il n'a pas été en mesure de procurer une tant attendue première Ligue des Champions au club de la capitale, ni de remporter un Ballon d'Or qui semble pourtant lui tendre la main depuis son monstrueux transfert.

Une entente verbale aurait supposément été conclue entre le clan Mbappé et le géant espagnol du Real Madrid pour un transfert cet été. Il y rejoindrait du même coup plusieurs de ses jeunes coéquipiers avec Les Bleus comme Eduardo Camavinga et Aurélien Tchouaméni, ainsi qu'une panoplie d'autres prodiges comme le Brésilien Vinicius Jr. et l'Anglais Jude Bellingham. Avec une campagne de Ligue des Champions bien loin d'être terminée et un Euro qui arrive à grands pas, il n'est certainement pas trop tard pour Mbappé d'enfin réaliser ses prophéties avant de s'envoler vers le ciel madrilène.

Section Sport et Bien-être

LE VERT & OR VOLLEY-BALL EN ROUTE POUR LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Nos deux équipes de volley-ball ont su clore leurs saisons régulières respectives de brillante manière et arrivant sans aucun doute en séries éliminatoires avec le couteau entre les dents.



Source: Vert & Or

Les femmes ont en premier temps remporté leurs deux derniers matchs de la saison, d'abord 3-0 contre l'UQAC puis 3-2 contre l'Université Laval. L'attaquante de première année, Britanie Maranda, s'est particulièrement démarquée, réalisant 7 attaques marquantes, 2 blocs et 14 ballons relevés en défensive lors de la première confrontation, puis 18 attaques marquantes, 2 blocs et 10 ballons relevés lors de la seconde. Nos Vertes & Or terminent donc au 3e rang du classement général à égalité de points avec l'équipe qu'elle affrontera en demi-finales des séries, l'Université McGill.

En second temps, grâce à leurs deux victoires 3-2 et 3-1 face à l'UNB puis une troisième 3-1 face à l'Université Laval, notre équipe masculine a pour la première fois de son histoire terminé avec une saison parfaite! Avec une fiche de 16 victoires et aucune défaite, les hommes auront été impériaux du premier au dernier match de la saison régulière, et ils rentrent désormais dans la « vraie saison », comme ils l'ont annoncé sur les médias sociaux. Leur objectif est clair : rafler non pas seulement le championnat québécois, mais également le championnat canadien!

NATATION : DES MÉDAILLES ET DES RECORDS AUX PROVINCIAUX

Nos nageurs et nageuses ont connu une fin de semaine mémorable lors du championnat provincial RSEQ qui se tenait à l'Université Laval les 16, 17 et 18 février passés.

Les hommes ont su décrocher une première médaille de bronze au 4x50m libre, puis une seconde au 4x100m libre. Pour les épreuves individuelles, Tyler Blais a rajouté une médaille d'argent au 200 m dos et Maxime Lafleur le bronze au 200 m libre. Ce dernier a d'ailleurs inscrit un nouveau record Vert & Or dans cette épreuve. Charles-Antoine Boucher a lui aussi battu un record au 50 m dos, ce qui lui permet également de se qualifier aux USports.

Les femmes ont également obtenu la médaille de bronze au 4 x 50 m libre. Grâce à sa performance et à sa 4e place au 50 m libre individuel, Ève Landry a su elle aussi se qualifier pour les USports. Maulie Beauchemin a elle aussi vécu une fin de semaine remplie de succès, obtenant sa qualification USports en plus de briser deux records Vert & Or, au 50 m dos et au 100 m dos.

ATHLÉTISME : DERNIÈRE COMPÉTITION AVANT LES PROVINCIAUX

Quelques athlètes Vert & Or en athlétisme ont participé au Last Chance Invitational, qui se tenait à l'Université Carleton les 16 et 17 février derniers. Sophie Ba et Thomas Péladeau ont lancé la fin de semaine en force en remportant tous les deux l'épreuve du 600 m.

Au saut en hauteur, Océane Najarian a su faire un de mieux que lors de Team Challenge de l'Université McGill et a décroché la première place dans cette épreuve grâce à un score de 1m65. Maoly St-Germain a pour sa part obtenu une seconde première place consécutive au saut en longueur, cette fois-ci avec un impressionnant 5m91.

Nos athlètes participeront donc au championnat provincial les 23 et 24 février, avec plusieurs d'entre eux ayant comme objectif d'obtenir leur qualification USports et du même souffle leur accès au Championnat canadien.

UNE NOUVELLE MÉDAILLE EN CHEERLEADING

Nos deux équipes de cheerleading étaient en déplacement à Trois-Rivières le 17 février dernier pour la dernière compétition de la saison avant le championnat provincial. L'équipe COED est allée chercher une seconde médaille d'argent consécutive grâce à deux très solides performances, dont une sans faute.

L'équipe All Girl était pour sa part la seule dans sa catégorie, mais cela ne l'a pas empêchée d'épater la galerie dans ce qui s'avéra ultimement être une sorte de générale en vue des Provinciaux qui se tiendront à la mi-mars. Elle a donc pu malgré tout pratiquer sa routine et a même réalisé deux sans-faute!

SOCCER INTÉRIEUR

Notre équipe féminine a été impliquée dans deux matchs à très haut score : d'abord une défaite de 4-2 face à l'Université d'Ottawa puis une cuisante victoire de 5-1 face à l'Université Carleton. La milieu de terrain vedette Charlotte Larrivée s'est particulièrement démarquée avec pas moins de trois buts au cours de ces deux joutes. Nos Vertes & Or sont désormais 4e au classement général, en plus de posséder la meilleure attaque du championnat avec 11 buts en 5 matchs.

Les hommes n'ont disputé qu'un seul match de leur côté, mais qui s'avéra être également une victoire face à l'Université Carleton par la marque de 2-1. Le milieu Maxime Bourgeois a connu un excellent match, inscrivant un but du point de pénalité et délivrant une passe décisive pour son attaquant Étienne Tremblay. Sherbrooke est donc 2e au classement à la mi-saison.

FIN DE LA SAISON EN BADMINTON

C'était à l'UQAM que se tenait, le 10 février dernier, le championnat provincial par équipe 7-7. Les hommes n'ont malheureusement pas été en mesure de vaincre l'Université Laval en quart de finale et ont dû s'incliner par la marque de 3-1. La seule victoire a été obtenue par Alexi Letarte. Les femmes ont toutefois fait un de mieux, disposant de l'UQAM 3-2 en quarts de finale avant de tomber contre les éventuelles championnes de l'Université McGill 4-1. Mentionnons toutefois les performances de Jeanne Poirier, qui a remporté ses deux matchs de double.

AFFRONTEMENT FACE À L'UNIVERSITÉ LAVAL EN TENNIS

Le seul match auquel ont participé nos joueurs et joueuses de tennis les opposait à l'excellente équipe de l'Université Laval. Les femmes se sont malheureusement inclinées dans leurs sept duels face aux Québécoises, mais Paulina Desmarais Juarez a tout de même fait bonne figure. Sa bonne performance en double lui a notamment permis de remporter un bris d'égalité 8-6. Chez les hommes, les deux victoires sont venues courtoisie d'Alexandre Laplante, d'abord en double 3 puis en simple 2.



VINCENT GIANGIOPPI

Correspondant Vert et Or